



La formation : une nécessité stratégique

La formation est un droit, mais également un devoir pour tout chef d'entreprise qui se respecte. Le producteur légumier n'échappe pas à la règle. La formation permet en effet d'acquérir des compétences nouvelles pour anticiper les changements. C'est un véritable enjeu stratégique.



Il n'est pas toujours facile de se rendre en formation. Il est vrai que certaines tâches n'attendent pas, et puis ce n'est pas toujours évident de se faire remplacer même si des aides existent. Cela fait partie des contraintes du métier d'agriculteur. Pourtant, il est important de réussir à dégager du temps pour la formation. Acquérir des compétences nouvelles et stratégiques, c'est l'objectif de tout stage pour le producteur.

Les thèmes sont nombreux. Traitements phytosanitaires, agronomie, mais aussi énergie, prévention des risques... sont autant de sujets très importants.

**Pour connaître l'ensemble des formations,
n'hésitez pas à contacter votre OP.**

Nourrir la réflexion

La formation est, dans un premier temps, un élément de réflexion. L'agriculture est en constante mutation. La formation est là pour aider le producteur à appréhender les tenants et les aboutissants des grandes évolutions. Participer à des formations permet d'alimenter la réflexion et ainsi de fixer des objectifs pour l'exploitation.

Initier le changement

La formation doit permettre, dans un deuxième temps, de concrétiser les objectifs fixés. En effet, les stages apportent aux producteurs les outils indispensables pour initier le changement et gagner en autonomie.

Echange d'expériences

Sortir de son entreprise permet de prendre un peu de recul par rapport au quotidien. Cela non plus n'est pas négligeable. On a toujours quelque chose de neuf à apprendre. Le groupe en lui-même apporte énormément à l'individu grâce à l'échange d'expériences.

*Olivier Chesnais,
Responsable Environnement-Qualité - Cerafel*



Noémie Bourhis UCPT et Mathilde Bodiou Syntec

Une demande forte des producteurs

Noémie Bourhis est auditrice qualité à l'UCPT et connaît bien les problématiques des producteurs pour les rencontrer sur leurs exploitations. Mathilde Bodiou est conseillère technique au Syntec à Pleumeur-Gautier. Toutes deux recrutées en 2007, elles travaillent de concert à l'élaboration de formations pour les producteurs de la zone légumière costarmoricaine.

Quelles formations avez-vous mis en place ?

Nous avons commencé à l'automne dernier par adapter aux contraintes des producteurs légumiers une formation à la mise en place du local phytosanitaire et d'une aire de remplissage. Cette formation était liée à la réglementation et à la conditionnalité des aides. Il y avait énormément de questions sur ce sujet. Certains producteurs étaient plus avancés que d'autres, nous avons donc souhaité développer l'échange d'expériences, ce que les producteurs apprécient.

Nous avons créé deux types de formations. La première était destinée aux chefs d'exploitation et concernait le local et l'usage des produits phytosanitaires. La deuxième était destinée aux salariés amenés à utiliser les produits. Ces formations ont été menées avec un médecin et M. Departout de la MSA. Dans le cadre de Global Gap, il est demandé aux salariés de suivre une formation sur ce sujet.

Quel a été l'accueil des producteurs pour ces formations ?

Très bon, nous avons reçu pas mal de monde cet automne, un peu moins cet hiver compte tenu des

conditions météo. Nous avons organisé les formations sur deux demi-journées et sur les trois sites correspondant à nos stations : Paimpol, Lédénez et Bro Dreguer. Les producteurs souhaitaient adapter par ce biais leur équipement et leur stockage. Il est vrai que, dans un premier temps, ce sont les mises aux normes, les contrôles Pac et Global Gap qui poussent à se former, mais il y a fort à parier qu'aujourd'hui aucun producteur ne reviendrait en arrière car ils ont nettement amélioré leurs conditions de travail, comme par exemple le temps de remplissage.

Nous nous efforçons également de proposer des éléments concrets lors de ces formations avec une part du temps réservé à la découverte d'installations existantes dans des exploitations. C'est important si l'on veut faire passer les messages.

Organisez-vous d'autres formations ?

Oui, à l'informatique également. Sabrina Ricault de l'UCPT est à la disposition des producteurs pour installer chez eux le logiciel Culture plus qui facilite l'enregistrement des pratiques culturales. Des formations sur le logiciel sont ensuite proposées.



Le Syntec propose des formations de mise à niveau pour le plan de fumure. Ces deux thèmes ne sont pas nouveaux mais permettent d'étendre les compétences au plus grand nombre. Nous proposons aussi de découvrir régulièrement des techniques innovantes sous formes de rallyes.

Et à l'avenir, avez-vous d'autres projets ?

Oui, suite à une initiative de la station Bro Dreguer qui a mis en place une formation aux premiers secours, cet exemple sera étendu aux autres stations. Cela fait partie des thèmes qui ne sont pas forcément attendus par les producteurs, mais c'est aussi notre rôle de les y sensibiliser. D'autant plus que c'est également une demande du cahier des charges Global Gap dès lors qu'il y a des salariés.

Par ailleurs, nous souhaitons développer les formations aux bons gestes, surtout en serre, pour prévenir les risques liés à l'activité physique.

Contacts :

- SyntecPleumeur-Gautier - Tél. 02 96 22 19 30
- UCPT - Tél. 02 96 20 83 30
www.ucpt-paimpol.fr

Formations "local phyto" et premiers secours prévues à l'automne



Mathilde Bodiou du Syntec et Noémie Bourhis de l'UCPT



Claire Gouez - Chambre d'agriculture

Anticiper, plutôt que lutter

Claire Gouez est conseillère à la Chambre d'agriculture à St Pol de Léon. Elle constate une réelle avancée des pratiques phytosanitaires des producteurs grâce à un meilleur raisonnement de la protection. C'est tout l'objet de la formation "protection raisonnée des cultures légumières" qui vise à mieux connaître les problèmes rencontrés, tant au niveau de la biologie que des moyens de lutte.

Quel est l'objectif des formations que vous proposez au producteur ?

La formation que nous proposons jusqu'à présent était axée sur l'efficacité du traitement par la maîtrise du pulvérisateur, le local phyto, plus des apports sur la réglementation et bien sûr la protection de l'applicateur. Le message est bien passé au niveau des producteurs et ils sont nombreux à être sensibilisés sur ce thème aujourd'hui. Depuis deux ans, nous proposons une nouvelle formation sur la protection raisonnée des cultures légumières qui, je pense, répond à une réelle demande. L'objectif est de donner aux producteurs une approche globale de la protection des cultures. Tout d'abord, il faut savoir diagnostiquer un problème courant : reconnaître les symptômes afin de pouvoir adapter les méthodes de lutte. Ensuite, il faut intégrer les différentes méthodes de lutte qui existent, autres que les traitements phytosanitaires. Prenons l'exemple de la lutte génétique : par le choix d'une variété moins sensible à une maladie, il est possible de réduire le nombre de traitements phytosanitaires voire de les supprimer. Le changement de variété en chou romanesco (remplacement de la variété Minaret par la variété Véronica) a éliminé la problématique mildiou des pommes...

Autre méthode à connaître : la lutte biologique. En légumes de plein champ, elle se fait naturellement, il est donc primordial de savoir reconnaître les auxiliaires lorsqu'ils sont présents, et savoir distinguer un puceron parasité d'un puceron en bonne santé pour éviter de traiter lorsque c'est possible... Les producteurs savent reconnaître la larve de coccinelle, mais ne reconnaissent par toujours les punaises anthocorides, les larves de syrphes, ou les pucerons mycosés (parasités par des champignons entomophthorales)... Cette approche générale des moyens d'intervention de lutte intégrée se concentre sur une demi-journée. Nous proposons ensuite une demi-journée sur les produits phytosanitaires proprement dits : leur mode d'action, les conditions d'application. Nous essayons de répondre aux interrogations des producteurs sur le choix d'un produit en fonction des conditions, du climat, des facteurs de réussite. Le but étant aussi de réduire la dose au maximum pour un résultat efficace.

Vous souhaitez faire évoluer cette formation ?

Pour 2008, suite aux remarques des producteurs, nous proposons une formation sur quatre demi-journées : les deux premières sont équivalentes à la

formation protection raisonnée présentée ci-dessus. Une troisième demi-journée est consacrée à un point réglementaire et nous proposons une quatrième demi-journée de visites en culture début juin.

Quelles sont les attentes des producteurs sur ce thème ?

Ils sont très demandeurs de solutions techniques. C'est d'autant plus vrai que les évolutions réglementaires réduisent le nombre de produits phytosanitaires disponibles pour les légumes. Nous tentons de leur répondre par un raisonnement global, une démarche qu'ils pourront appliquer avant chaque prise de décision en toute autonomie. L'idée que la protection des cultures se résume à un seul traitement, c'est du passé et ils l'ont bien compris. La formation joue un rôle déterminant dans l'évolution des pratiques, même s'il n'est pas toujours facile de se libérer. Bien sûr, il existe encore une marge de manoeuvre mais globalement, beaucoup de progrès ont d'ores et déjà été faits. Cependant, la limitation et la réduction systématiques des produits phytosanitaires demandées par les Pouvoirs Publics conduisent actuellement à des situations sans solution technique efficace.



Larve de syrphes

Formations proposées par le Comité de développement de la zone légumière

Raisonner le traitement phytosanitaire

4 demi-journées les 4, 11 et 18 décembre 2008 suivies d'un rallye cultures le 4 juin 2009

Fertilisation azotée

- Le cycle de l'azote, ses différentes formes, sa dynamique. Estimation des besoins azotés des cultures et des fournitures par le sol. Valorisation des déjections et amendements. Distinction azote total/azote efficace.

- Apprendre à mesurer l'azote disponible dans le sol

- Lien avec le plan de fumure...

Deux demi-journées les 15 et 22 janvier 2009

Contact : Chambre d'agriculture à St Pol de Léon Tél. 02 98 69 17 46



LE CERAFEL DOIT SE TRANSFORMER

Daniel Departout - MSA 22

Prévenir, c'est former

Daniel Departout est conseiller de prévention et formateur à la Mutualité sociale agricole des Côtes d'Armor. Il met en place des actions et des formations sur différents thèmes liés à la prévention..

Pourriez-vous nous expliquer le sens de votre action ?

Nous nous adressons aux chefs d'entreprise et aux agriculteurs ainsi qu'aux salariés. Nous proposons du conseil et des formations liées à la prévention des risques dans le cadre du travail. Personnellement, je m'occupe de la zone légumière costarmoricaine.

Sur quels thèmes travaillez-vous ?

Nous travaillons beaucoup avec l'UCPT sur l'usage des produits phytosanitaires, les premiers secours... Nous avons également aidé les producteurs, en serre et en plein champ à rédiger le document d'évaluation des risques, obligatoire depuis 2002. Il s'agissait à la fois de conseil et de formation avec l'identification des risques et la mise en place des moyens de prévention. D'ailleurs, le résultat de notre travail est en ligne*.

Avez-vous le sentiment que l'on pourrait aller plus loin en matière de formation à la prévention ?

Oui, certainement. Actuellement, nous avons surtout travaillé à la gestion des risques liés aux produits phytosanitaires avec les producteurs. Il faut s'en réjouir, mais il rappelons que c'est grâce au cahier des charges Global Gap.

Il y a aussi beaucoup de choses à développer pour améliorer les conditions de travail, ce qu'on appelle la prévention des risques liés à l'activité physique. Peu de

producteurs savent par exemple qu'ils peuvent bénéficier d'aides pour l'équipement en palettisation automatique.

Je pense également que les formations aux premiers secours pour devenir sauveteur secouriste ne sont pas assez développées. La loi oblige de former une personne pour 20 salariés. Mais compte tenu des risques importants liés à la production de légumes : couteaux, machines... On pourrait imaginer qu'il y ait plus de producteurs à se former.

* www.msa22.fr (taper maraîchage dans le moteur de recherche du site)

Contact : Service prévention MSA Côtes d'Armor Daniel Departout, tél. 02 96 78 88 58

• **Formation secouriste organisée avec les JA**
Les 2 et 14 octobre

Tout agriculteur qui veut se former au secourisme peut contacter le service prévention. Une formation est organisée à partir de 10 personnes.



Point phyto

Dérogation pour le Success 4 contre la mouche du chou

Le Success 4 (Spinosad) vient d'obtenir une dérogation de 120 jours pour le traitement des plants contre la mouche du chou.

Ce produit peut être utilisé jusqu'au 28 octobre.

➡ Pour obtenir plus de détails sur cet usage, n'hésitez à contacter votre technicien.

La refonte de l'organisation économique, initiée par les Pouvoirs Publics, entraînera la disparition des Comités Economiques sous leur forme juridique actuelle. La structuration régionale et nationale se fera désormais autour des Associations d'Organisations de Producteurs (AOP) qui pourront prendre diverses formes (AOP nationale produit, AOP de services, AOP multiproduit régionale).

La structuration nationale produit par produit (conduite par les AOP Nationales), proposée par les Pouvoirs Publics, ne peut répondre à la problématique bretonne. Celle-ci ne peut être envisagée que globalement à l'échelle du territoire. Pour des OP pouvant présenter plus de vingt productions différentes, il est indispensable que la réflexion soit transversale. C'est la cohérence de l'ensemble du système de production breton qui serait alors fragilisée.

A l'instar de la démarche environnement qualité, de nombreuses actions du Cerafel ne peuvent fonctionner que si l'ensemble des productions y sont impliquées. Initiée en 1997, cette démarche fixe le socle minimum en matière de qualité environnement applicable à l'ensemble des productions regroupées au sein du Cerafel.

Afin de répondre au mieux à la situation bretonne, le Cerafel a demandé sa reconnaissance en tant qu'AOP multiproduit régionale.

L'AOP multiproduit Cerafel permettra de maintenir le tissu régional. C'est à ce niveau que se sont mis en place des outils de gestion de marché, de promotion, de recherche et d'expérimentation, ainsi que toutes les actions transversales ou territoriales qui sont menées en commun par les OP bretonnes. Même si l'adhésion à Cerafel deviendra volontaire, son nouveau statut permettra de prolonger l'action menée depuis plus de 40 ans au niveau de la Bretagne.

Le dossier est actuellement en attente puisque la CNT (Commission Nationale Technique) qui s'est tenue le 10 juillet, a prononcé un "sursis à statuer" sur la demande de reconnaissance.

Le travail de refonte devrait se poursuivre dans les mois qui viennent. Le réseau expérimental national sera également restructuré.

C'est un nouveau défi à relever pour la filière légumière bretonne !